



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

LE PRÉFET

Nice, le 31 JAN 2019

Monsieur,

Dans le cadre de l'examen de votre dossier de demande d'extension de l'installation de stockage de déchets inertes non dangereux de la Mescla, deux éléments complémentaires restent attendus de votre part :

- 1- une étude géologique, géotechnique et hydrographique, qui vous a été demandée par courrier de mes services reçu le 4 décembre 2018.
- 2- l'avis d'un hydrogéologue agréé, qui vous a été demandé par un courrier du directeur de l'agence régionale de santé en date du 14 décembre 2018.

Concernant le premier point, par message en date du 22 janvier 2019, vous m'informez que la réalisation de cette étude nécessitera un délai supérieur à celui de deux mois qui vous a été accordé, et demandez une prolongation de ce délai pour une période d'un mois supplémentaire.

La réglementation ne s'y opposant pas, je vous informe que votre demande de prolongation d'une nouvelle période d'un mois est acceptée.

Concernant le deuxième point, j'accuse réception du courrier en date du 8 janvier 2019 par lequel vous m'informez de l'état de vos échanges avec le directeur de l'agence régionale de santé. Je vous informe que l'avis d'un hydrogéologue agréé qui vous est demandé devra être rendu au plus tard à la même date que l'étude géologique, géotechnique et hydrographique.

Ainsi, ces deux documents devront m'être adressés au plus tard le 4 mars 2019. La durée de la phase d'instruction de votre demande reste interrompue jusqu'à l'échéance de ce délai, ou à la réception de la totalité des éléments nécessaires, au premier des deux termes échus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-4139

Françoise TAHÉRI

Monsieur Yves BERMONT
Président
Société malaussénoise de valorisation (M.D.V.)
RD 6202 – La Mescla
06 710 Malaussène

Copie : Madame le sous-préfet Nice-Montagne
Monsieur le directeur de l'agence régionale de santé PACA
Madame la directrice régionale DREAL PACA, unité territoriale Alpes-Maritimes